

au théâtre royal nous pensions avoir été chassés, pour longtemps par le Sorcier du nord, qui du nuit nous a montré le fond de nos goussets comme en plein midi. Notre titre de scrutateur, autorisé, nous donna accès sur la scène même, où nous pensions perdre la tramontane au milieu des poulies, des cordes, des barres de fer, des leviers, des poids, des poteaux, des pièces de canons, des marteaux; nous nous pensions au milieu d'une salle des tortures du tribunal de l'Inquisition et nous étions unis un beau par où nous échapper lorsque tout à coup nous nous trouvâmes nez à nez avec deux chevaux; nous tombâmes du surprise en fuyant, de fuyant en hâtant et nous ne savons ce que nous serions devenu si le lion, le monstre lumineux n'était venu nous tendre une main secourable. A propos du monstre, nous dirons tout d'abord que c'est un jeune homme d'une stature ordinaire, mais bien planté et d'une physionomie fort avenante, n'en déplaise à ceux qui lui ont donné son effrayant sobriquet. Par la position que nous occupâmes durant la soirée, conjointement à d'autres citoyens de la république des lettres, nous avons pu nous assurer et certifier que Mr. Paquet exécuta tout ce qu'il promit, sans la moindre déception; il y a sans doute beaucoup de magie, mais elle est cachée dans ses bras, dans les muscles de tout son corps.

La promenade d'Hercule, qui exécuta en se suspendant par la seule force des mains le long d'une barre à laquelle sont attachés des anneaux de fer, est un tour agréable dans lequel il déploie avec aisance une très-grande force musculaire. Les forges de Vulcain ainsi que le tour du canon ont répandu la terreur parmi les assistants, et, contrairement à l'habitude qu'on a de crier encore, encore: on a souvent entendu l'exclamation unanime de, Assez, assez! Le tour de la sphère où il a résisté à plusieurs reprises aux efforts de deux chevaux que le conducteur excitait de la voix et du fouet n'a jamais nous croyons été essayé par d'autres que par Mr. Paul et il est douteux qu'on le voie répéter après lui. Le cable qu'il a cassé deux fois pourrait servir peut-être de chaîne, on ne peut que difficilement en faire une idée de l'effort de traction nécessaire pour rompre une corde de ce diamètre, laquelle on élève les forçats les plus lourds. Enfin nous ne voulons point passer en revue les tours de force extraordinaires de Mr. Paul qui renouvelle les exploits de Milton de Crotona et qui fait croire à ceux d'Hercule; ceux de la dernière soirée, tout extraordinaires qu'ils ont pu paraître, ne sont encore que le prélude de ce qu'il exécutera à sa seconde représentation; c'est du moins ce que nous dit Mr. Paul et nous y croyons; car l'on de se trouver trompé, le public a bien assez témoigné que les promesses de cet artiste ont été démenties par la réalité.

Tous les amateurs du merveilleux, de même que ceux qui aiment à étudier la nature dans ses caprices, dans les prodiges qu'elle s'en va et l'homme ont pas d'aller voir cet homme dont le développement musculaire est peut-être unique.

L'arrivée au pouvoir de quelques canadiens libéraux a donné au pays une physionomie toute nouvelle; sans compter tous les biens réels dont nous devenons bien tôt jouir, tels que la franchise électorale, le permis-on donné aux chevaux de marcher droit, le délai accordé aux personnes qui ont l'inconvénient d'avoir le bonheur de posséder quelques propriétés, quelques contrats d'achats, quelques testaments etc. etc. à enregistrer, nous avons le plaisir de voir nos ennemis tout défroutés, s'attrouper le long des rues, le regard terne et le nez bas, essayer de dissimuler sur les jouissances du règne du la terreur et se ronger les ongles; c'est quelque chose toujours, en attendant mieux... si ce n'est pas.

Les journaux rapportent au moins longuement les procédés de la législature et chacun d'eux, selon sa couleur, favorise les orateurs qui lui sont dévoués; l'un d'eux n'ayant pas voulu point se compromettre en contentant de rapporter simplement les affaires de routine, le résultat des votes et les documents officiels; nous qui avons moins de place et plus de courage

que nos aînés nous faisons grâce à nos amis de la lecture de ces interminables tirades qui ne servent qu'à remplir les colonnes toujours béantes des grands journaux, nous faisons nous-mêmes nos nouvelles mais quelque nous ne les copions point, il ne faudrait pas croire que nous négligeons les lire; non; ils contiennent par fois des renseignements très-précieux à conserver pour les jours d'élection.

Il est par exemple un vote qui nous a singulièrement édifié; c'est celui qu'on a pu remarquer à propos de la division, touchant les changements opérés par le gouverneur-général dans le conseil exécutif; il s'agissait de renvoyer son Excellence pour ce relatif vers la justice envers le Bas-Canada; 54 se trouvant en faveur de la proposition, 5 contre. Parmi ces 5 figurant deux membres du Bas Canada; l'un, Mr. Moffat le chef de ceux qui disent qu'il était inutile d'engraisser les canadiens par la potence et l'autre... qui criez-vous?... Je vous le donne encore. Eh mais vous l'avez deviné, c'est lui-même; c'est Mr. Neilson pour lequel on a blâmé d'anciens membres sur lesquels on pouvait compter; celui qui devrait représenter le comté de Québec mais qui en ce moment ne représente assure-t-on qu'une septuagénnaire vaincue blessée. On pourrait essayer d'expliquer favorablement le vote si les articles du journal rédigés par l'honorable représentant n'étaient constamment et amplement dirigés contre l'ordre nouvellement établi. Il nous semble avoir souvent lu dans la feuille citée les bella maxime: Les principes et non les hommes; Mais ce qui montre qu'il y a plutôt opposition aux hommes qu'aux principes, c'est que Mr. Neilson juge l'administration qui s'organise avant ses actes. D'où il s'ensuit que ce n'est qu'avec peine qu'il voit triompher la sainte cause des opprimés parce qu'il n'est pas immédiatement à la tête des libérateurs; il y a cependant assez long temps que les canadiens ne savent ce que c'est que la justice pour qu'ils puissent crier un peu vite et lorsqu'elle leur apparaît. Mais on pouvait s'attendre à cela: on avait même déjà prédit. Mr. Neilson ne se vante pas d'être nouveau. Les canadiens français veulent un homme qui les représente, qui se refuse de leur succès, qui y travaille, de toute son influence.

Le rédacteur du Courrier des Etats Unis, que le Canadien accusa d'ignorance ces jours derniers (il us brusquement que ne le permet la simple courtoisie) à cause d'une simple erreur, remarquable dans un étranger peu ou sans fait de la division territoriale de nos provinces, dans son bulletin les dernières nouvelles canadiennes et la portée que les changements survenus dans la politique anglaise vis-à-vis de la colonie doivent avoir par rapport à la portion française de la population, d'une manière qui indique une connaissance assez juste et une appréciation de notre politique, assez exacte pour faire honneur à l'éditeur temporaire du Canadien qui n'a pu résister à la tentation de traiter cavalièrement et du haut de sa grandeur l'un des plus habiles et ce n'est le meilleur des écrivains politiques du nouveau-monde.

Le Courrier des Etats Unis attribue la libéralité des ministres anglais envers le Canada à cette vieille politique des torques qui aiment mieux donner vingt par leurs mains que de paraître accorder dix par celles de leurs ennemis. La vérité de cette maxime est parfaitement établie dans ce pays où l'on n'est toujours beaucoup mieux traité de la domination Tory que de celle des whigs qui gouvernent les colonies par eux-mêmes; tandis que la parti opposé les administre pour sa propre ruine. C'est ainsi qu'en politique on doit souvent abandonner le principe pour l'essentiel, marcher avec l'aristocratie pour obtenir la liberté. Wellington fut plus de bien au Canada que n'en a jamais rêvé O'Connell.

La fameuse dépêche qui devait décider du sort des villes qui aspirent à l'honneur d'être choisies pour capitale a été enfin communiquée à la législature, et malgré cela l'on n'est pas plus avancé qu'auparavant puisque le choix en est laissé aux représentants. Gare alors aux in-

trigues! Montréal, dit-on, affirmait de bâtir les édifices nécessaires; Toronto et Québec les possèdent déjà; mais ces deux cités sont dit-on trop éloignées du centre; cependant comme on peut voir, la reine cherche à influencer la décision de nos députés, qui par galanterie pourraient bien revenir sur leur décision primitive et laisser à Kingston l'avantage, que lui a légué maître Thomson. Si cependant on s'accordait à ne pas vouloir y rester, Québec pourrait une bonne chance en attendant que la question soit définitivement réglée; alors les autres villes pourraient chercher ailleurs une consolation, car les québécois et les québécoises sont si aimables que sir Charles ne pourra s'en séparer. Voilà qui est décidé, Québec redeviendra la vieille et fidèle capitale.

Rien ne démontre mieux le danger, la cruauté, l'immoralité des condamnations capitales pour causes politiques que les changements opérés dans le ministère canadien. Là qui paraissait si y a trois ans le cours naturel de la loi se trouve aujourd'hui transformé en assassinat juridique et cela seulement parce qu'un homme d'opinion différente est chargé de représenter la royauté en Canada. Supposons qu'un lieu d'avoir subi la peine de mort les douze hommes énergiques, sacrifiés à la vengeance sanguinaire du parti vainqueur, eussent été simplement emprisonnés; n'est-il pas probable qu'aujourd'hui le gouvernement irait chercher parmi eux les grands dignitaires de l'Etat?

Comment les juges qui les ont condamnés tranquillisent-ils leur conscience?

Nous ne voyons pas qu'il soit rien fait encore par les citoyens pour se préparer aux élections des conseillers de ville et cependant le temps approche rapidement. On ne peut tout simplement revenir sur ce sujet, car il y a beaucoup d'opinionnaires qui doivent disposer immédiatement de nos deniers et pour le moins aussi importants que celui des membres du parlement. Ne serait-il pas bon de s'entreprendre sur des candidatures, qualifiés, capables et disposés à travailler? Chaque quartier devrait tenir des assemblées où l'on se ferait expliquer les dispositions de la loi et où l'on jetterait les yeux sur les citoyens les plus populaires afin de faire un choix parmi eux et ne point se diviser lors de l'élection entre deux candidats également estimés, tandis que nous en sommes, quoique en minorité, et par le seul principe de l'unité d'action, nous en imposant d'autres dont nous ne voudrions point. Cela n'est-ce qu'un prétexte garde!

SOCIÉTÉ ST. JEAN BAPTISTE QUÉBEC.

Les diverses sections de cette société ont tenu leur première assemblée mensuelle. Les officiers sectionnaires, qui n'avaient pas accepté la charge dont la société générale les avait investis ont été remplacés comme suit: —

SECONDE SECTION.
Mr. P. GINGRAS, marchand a été nommé membre du comité général de régie en remplacement de M. M. Tessier Secr.

TROISIÈME SECTION.
Mr. P. M. PAQUET Vice Président en remplacement de F. X. Paradis Ecr.
Jas. LAFRANÇOIS Ecr. N. P. sous-secrétaire en remplacement de E. Lévesque Ecr.

M. M. FRS. LAFLÈCHE et P. HONORÉ membres du comité général de régie, en remplacement de J. B. Ther, Bigourette et E. Rousseau Ecr.

La motion suivante a été présentée et adoptée tout à tour dans chacune des sections à l'unanimité.
Qu'au d'exprimer à l'honorable ROBERT BALDWIN et JAMES H. PRICE Ecr. M. P. P. la reconnaissance qu'on leur doit pour leurs efforts constants et désintéressés en faveur de la rétablir justice égale et des droits des sujets de sa Majesté sans égard à leur origine, on inscrive dès à présent ces honorables défenseurs de la cause populaire comme MEMBRES HONORAIRES de la SOCIÉTÉ de St. Jean Baptiste et que le Président et le Secrétaire-Archiviste soient chargés de leur offrir cette marque de notre respect.

N. AUBIN, Secrétaire Archiviste.